



Offre d'emploi – Recrutement statutaire

Garde champêtre (H/F)

Grade/qualification du poste : Filière prévention et sécurité / Garde champêtre territorial

Prise de poste : au plus tôt

La ville de MONT DE MARSAN recrute un(e) Garde champêtre

Ville de 29 500 habitants, Mont de Marsan est fortement engagée dans la qualité du cadre de vie de sa population et développe une politique de sécurité et de tranquillité sur son territoire.

Cette démarche se traduit par le recrutement de 2 gardes champêtres. Le garde champêtre intervient en matière de police rurale. Il assure le respect de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques en intervenant dans de nombreux domaines tel que la pêche, de la chasse, des conflits de voisinages, la sortie des écoles, la détérioration du domaine public...

En parallèle de cette politique de recrutement, une future organisation de la police municipale est à l'œuvre afin de permettre un lien fort et une plus grande collaboration entre agents. Durant cette année 2024, un Pôle Tranquillité Publique sera créé. Celui-ci se composera des ASVP, de la Police Municipale et d'une Police environnementale avec deux gardes champêtres nouvellement recrutés.

Le service de garde champêtre sera équipé dès cette année du semi-automatique

MISSIONS

Au sein du service Police de l'Environnement, sous l'autorité du Directeur de la Police Municipale, vous exercerez les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence du Maire en matière de protection de l'environnement. En tant qu'agent chargé de certaines fonctions de police judiciaire, le garde champêtre doit être agréé par le procureur de la République et assermenté.

- Constater par procès-verbaux les contraventions et délits portant atteinte aux propriétés rurales et forestières
- En vertu du code de l'environnement, le garde champêtre est chargé de préserver les espèces et les espaces naturels fragiles (infractions liées à la chasse et la pêche notamment, décharges sauvages, ...)
- Assurer une relation de proximité avec les populations, les informer des arrêtés municipaux en vigueur
- Surveiller le domaine public
- Interpeller en cas de flagrant délit
- Mise en fourrière des animaux
- Constater par procès-verbaux les contraventions aux dispositions du code de la route, à la réglementation de la police du stationnement, ainsi qu'aux infractions aux arrêtés de police municipale, aux arrêtés du Maire et du Préfet
- Coopération avec les autres services de sécurité d'incendie et de secours, de la sécurité civile, judiciaires, de la police nationale, de la gendarmerie, les services déconcentrés de l'État
- Participer au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies

ÉQUIPEMENTS

Armement en pistolet semi-automatique (Glock 17 et 19) / 3 véhicules, 2 scooters 125 ^{cm3}, 2 VTT) / PDA de verbalisation électronique individuels (en migration sur smartphones) / Radios individuelles / Téléphones portables individuels – terminaux de verbalisation individuels / Vidéoprotection (20 caméras) et caméras piétons / Cinémomètres (1 Truspeed) / Éthylotests électroniques / Tablettes tactiles avec LOGIPOL Web
Matériel de capture des chiens errants

EXIGENCES ET CONTRAINTES

Organisation : Planning hebdomadaire basé sur 39h48 / Du lundi au vendredi

Conditions d'exercice : Intervention majoritairement en milieu rurale / Poste permanent à temps complet
Port d'un uniforme et de la plaque distinctive obligatoires

Conditions de rémunération : Traitement brut indiciaire + Indemnité spéciale à 20% / Forfait mobilités durables / Prise en charge à 75% de l'abonnement transport / Participation au maintien de salaire / Adhésion COSS + CNAS / Restaurant administratif / Heures supplémentaires payées ou récupérées

PROFIL RECHERCHE

Lauréat du concours externe des Centres de Gestion (CDG) de la fonction publique territoriale, vous avez réalisé la **Formation Initiale d'Application** depuis au moins 3 ans et vous pouvez justifier d'une expérience professionnelle significative dans un service de gardes champêtres.

Bonne condition physique (patrouilles pédestres, VTT)

Parfaite connaissance du territoire d'intervention, et des différents acteurs de la commune et de l'intercommunalité

Maîtrise des textes de loi (Code de l'environnement, ...)

Connaissance des milieux naturels, de la faune et de la flore (êtres vivants, arbres, cours d'eau, ...)

Capacité à travailler en équipe

Bonnes qualités rédactionnelles, et relationnelles pour informer les habitants

Sens de la citoyenneté, du service public et de l'intérêt général

Grande disponibilité et esprit d'équipe, travailler en lien avec les autres services de la commune

Gestion du stress et maîtrise de soi

Respect du code de déontologie et de la hiérarchie, devoir de réserve, confidentialité, sens du service public

Rigueur et organisation pour la partie administrative de son travail

Apprécier le fait de travailler en nature et en se déplaçant (nombreux déplacements à pied)

Maîtrise des techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux

Maîtrise des techniques de communication, de gestion de conflits, de médiation

CANDIDATURE

Envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) sont à adresser à :

Monsieur le Maire de Mont de Marsan – Direction des Ressources Humaines

575 avenue du Maréchal Foch, 40 000 Mont de Marsan

Par mail : recrutement@montdemarsan-agglo.fr

Date limite : 05/07/2024

Première session de jury de recrutement prévue le 02/07/2024

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre : Monsieur Pierre FEDERSPIL / Tel : 05.58.05.87.22 ou par mail : pierre.federspil@montdemarsan.fr